

Conditions générales de la promotion Vantage Plus Lucky PRO Trader

1. Introduction

Les présentes conditions générales (« **Conditions** ») régissent la promotion Vantage Plus Lucky PRO Trader (« **Promotion** ») proposée par Vantage Global Limited (« **Vantage** » ou « la **Société** »), une société enregistrée auprès de la Commission des services financiers de Vanuatu (VFSC) sous le numéro d'enregistrement 700271. En participant à cette promotion, vous reconnaissez et acceptez de vous conformer à ces conditions.

2. Période de promotion

La promotion est disponible du 1er septembre 2025 au 30 septembre 2025, en fonction de l'heure système (« **Période de promotion** »), les deux jours inclus.

3. Admissibilité

La promotion est ouverte aux clients qui répondent aux critères suivants :

- Doit avoir un compte PRO ECN ou PRO ECN+ live (« compte éligible ») avec Vantage
 - Les clients sans compte éligible devront créer un nouveau compte éligible pour participer à cette promotion.
- Doit être résident des pays/régions éligibles.
- Cette promotion est réservée aux clients invités uniquement.

4. Conditions de participation

Pour participer, les clients doivent :

- Inscrivez-vous à la promotion via le portail client ou l'application ;
- Négociez et recevez 1 ticket de tirage au sort pour chaque 10 millions de volume notionnel de transactions clôturées pendant la période de promotion.
 - Seules les transactions fermées maintenues pendant au moins 10 minutes seront comptabilisées pour cette promotion.

5. Structure de bonus ou de récompense

Les clients éligibles auront une chance de gagner les prix ci-dessous :

Catégorie	Prix	Nombre de gagnant(s)
1er prix	Carte-cadeau Vantage Plus de 500 USD	1

2e prix	Carte-cadeau Vantage Plus de 200 USD	2
3e prix	Carte-cadeau Vantage Plus de 100 USD	3

*La carte-cadeau Vantage Plus est offerte en partenariat avec GoGift est un fournisseur mondial indépendant de cartes-cadeaux. Vantage facilite la notification des gagnants et donne accès à la plateforme d'échange, mais n'est pas responsable du processus d'échange, de la disponibilité des marques spécifiques ni de la gestion des commandes par GoGift. L'échange est soumis aux conditions générales de GoGift et à la disponibilité régionale.

- Vantage contactera les gagnants par courriel dans les 15 jours ouvrés suivant la fin de la promotion et leur fournira la page de confirmation du bénéficiaire de la carte-cadeau Vantage Plus. Les clients devront soumettre et confirmer leurs coordonnées dans les 5 jours. L'absence de réponse dans le délai imparti peut entraîner la perte du prix, à la discrétion de Vantage.
- Les cartes-cadeaux seront traitées aux clients dans les 7 jours ouvrables suivant la confirmation.

6. Disqualification

Vantage se réserve le droit de disqualifier tout participant qui :

- Viole l'une des conditions ;
- Fournit de fausses informations ;
- Participe à des activités commerciales suspectes ou à des pratiques commerciales abusives, telles que le barattage.

7. Modification et résiliation

Vantage se réserve le droit de modifier, suspendre ou mettre fin à cette Promotion ou à l'une quelconque de ses Conditions à sa discrétion, y compris en disqualifiant les participants et en annulant l'admissibilité aux prix. Cela peut survenir en cas de violation des Conditions, de pratiques commerciales suspectes ou abusives ou de toute autre utilisation abusive de la Promotion. Les mises à jour ou modifications seront communiquées par e-mail et publiées sur le site web.

8. Lois et juridiction locales

Cette promotion est soumise aux lois et réglementations du Vanuatu. En participant, vous acceptez que tout litige découlant des présentes conditions soit régi et résolu par la juridiction des tribunaux du Vanuatu.

9. Protection des données et confidentialité

En participant, vous consentez à la collecte et au traitement de vos données personnelles conformément à notre politique de confidentialité, disponible sur notre site Web.

10. Responsabilité

Vantage décline toute responsabilité en cas de perte, de dommage ou de réclamation découlant de la participation à la Promotion. Sa responsabilité est limitée dans toute la mesure permise par la loi et ne pourra excéder le montant total des fonds déposés par le client.

11. Coordonnées

Pour toute question relative à cette promotion, veuillez contacter l'équipe d'assistance clientèle de Vantage à support@vantagemarkets.com.

DÉFINITIONS

1. **L'heure système** fait référence à l'heure système MetaTrader (MT), qui fonctionne sur GMT+2 ou GMT+3, en fonction des ajustements de l'heure d'été.
2. **Client éligible** désigne les clients qui répondent aux critères d'éligibilité pour participer à la Promotion, comme spécifié dans les présentes Conditions.
3. **Les pays/régions éligibles** font référence aux pays ou régions où la promotion est accessible aux clients via leur portail client, sous réserve des lois et réglementations locales.
4. **Le volume notionnel** fait référence à la valeur totale d'une position de contrat dérivé, déterminée en multipliant le prix de l'actif sous-jacent par la taille de la position.

Formule : Volume notionnel (USD) = Lot de négociation X Taille du contrat X Prix de clôture des actifs sous-jacents X Taux de change du produit en fin de journée en USD.

5. **Le ticket de tirage au sort** fait référence à l'entrée donnée aux clients éligibles dans le but de participer au tirage au sort de la promotion.
 6. **Le prix** fait référence à l'un des articles ou récompenses spécifiés dans la promotion, y compris, mais sans s'y limiter, les articles physiques, les bons ou les prix en espèces.
 7. **Le barattage** fait référence à la pratique consistant à ouvrir et à clôturer des transactions CFD uniquement pour bénéficier d'offres promotionnelles, plutôt que d'exécuter des transactions basées sur des stratégies d'investissement solides.
 8. **Une activité de trading suspecte** désigne toute conduite que Vantage, après une évaluation raisonnable, considère comme compromettant l'intégrité de ses services ou de ses marchés, notamment le maintien de positions opposées, l'exploitation d'une faible liquidité ou d'écarts de prix, ou encore des pratiques abusives. Pour plus de détails, veuillez consulter l'Accord Client disponible sur le site web.
-

CONDITIONS GÉNÉRALES

1. La promotion s'applique uniquement aux comptes STP et ECN valides. Les comptes en cents, BTC et ETH ne sont pas éligibles, sauf mention contraire.
2. Les clients référés par un PAMM/MAM ou un gestionnaire de fonds ne sont pas éligibles pour participer aux offres Vantage, sauf indication contraire.
3. Il est interdit aux clients d'utiliser des crédits de trading pour couvrir leurs positions. Vantage peut révoquer tout crédit de trading ou tout bénéfice généré par la couverture en cas d'infraction.
4. Les nouveaux comptes sont soumis aux processus d'approbation standard de Vantage. Il est de la responsabilité des clients de comprendre les lois et réglementations locales avant de déposer leur demande.
5. Les clients doivent s'assurer que leurs activités de trading correspondent à leurs préférences de risque individuelles, car cette promotion n'a pas pour but de modifier l'appétit pour le risque ou la stratégie de trading du client.
6. Les clients acceptent d'indemniser et de dégager Vantage de toute responsabilité en cas de réclamation découlant de la participation aux offres, y compris les violations des conditions ou des lois applicables.
7. En cas de divergence entre la version anglaise des présentes Conditions et toute version traduite, la version anglaise prévaudra.